

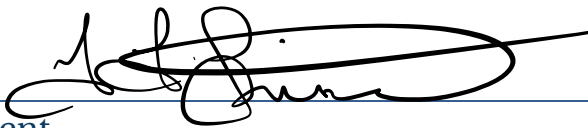


PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Adopté par le Conseil d'administration
le 11 juin 2026*

HISTORIQUE DES MODIFICATIONS

DATE	COMMENTAIRE
11 juin 2026	Adoption

 _____ Président	 _____ 12 juin 2026 Date
---	-----------------------------------

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Période : 2026-2027

OBJECTIF GÉNÉRAL

Mettre en œuvre, de façon progressive, réaliste et mesurable, les orientations de la Politique sur le développement durable de l'EVPQ.

ACTIONS

Priorité	Objectif spécifique	Moyens	Responsable	Échéance	Suivi suggéré
Priorité 1 — Communications et documentation	Réduire l'usage du papier et privilégier les formats numériques lorsque pertinents.	• Maintenir une approche prioritairement numérique pour les communications, la documentation interne et les documents administratifs. • Limiter l'impression aux besoins essentiels. • Réviser périodiquement les pratiques d'impression et les supports utilisés.	Direction générale / Communications	En continu	Maintenir des pratiques majoritairement numériques en réduisant ou contrôlant l'imprimé, tout en assurant le suivi de la portée des stratégies non numériques pour ne conserver que celles qui s'avèrent efficaces.

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Priorité	Objectif spécifique	Moyens	Responsable	Échéance	Suivi suggéré
Priorité 2 — Production et diffusion écoresponsables	Intégrer des réflexes de réduction à la source dans les activités artistiques et événementielles.	• Privilégier, lorsque possible, la location, le prêt, le réemploi • Réduire les matières résiduelles liées aux activités. • Collaborer avec les lieux de diffusion afin d'harmoniser les pratiques écoresponsables lorsque cela est possible.	Direction générale / Production	En continu	Initiatives intégrant location, réemploi ou mutualisation; exemples de pratiques harmonisées avec les lieux.

Priorité	Objectif spécifique	Moyens	Responsable	Échéance	Suivi suggéré
Priorité 3 — Mobilité et organisation du travail	Réduire les déplacements évitables liés aux activités de l'EVPQ.	• Favoriser les réunions à distance lorsque pertinent. • Planifier les activités de manière à regrouper certains déplacements. • Encourager le covoiturage, le transport collectif ou d'autres modes plus durables lorsque cela est réaliste.	Direction générale / CA / CE	En continu	Proportion approximative de réunions à distance; mesures de regroupement appliquées.

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Priorité	Objectif spécifique	Moyens	Responsable	Échéance	Suivi suggéré
Priorité 4 — Sobriété numérique et usage responsable des technologies	Adopter des pratiques numériques cohérentes avec une démarche de sobriété.	• Limiter les doublons documentaires et favoriser un classement sobre et structuré. • Effectuer périodiquement un tri ou un archivage des fichiers. • Utiliser les outils numériques, incluant l'intelligence artificielle, de manière réfléchie, pertinente et proportionnée.	Direction générale / Musicothèque	Révision annuelle	Exercice annuel de nettoyage ou d'archivage; consignes internes simples en place.

Priorité	Objectif spécifique	Moyens	Responsable	Échéance	Suivi suggéré
Priorité 5 — Approvisionnement et équipements	Faire des choix d'acquisition et de gestion plus durables.	• Privilégier, lorsque pertinent, les biens durables, réparables, réutilisables ou loués. • Prolonger la durée de vie utile des équipements. • Assurer une disposition appropriée des matières particulières par les filières reconnues.	Direction générale / Production	En continu	Exemples d'achats responsables; mesures de prolongation de la durée de vie (Piles à lutrins); disposition appropriée documentée lorsque pertinent.

PLAN D'ACTION EN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Priorité	Objectif spécifique	Moyens	Responsable	Échéance	Suivi suggéré
Priorité 6 — Gouvernance et suivi	Assurer une mise en œuvre simple, crédible et continue de la démarche.	• Présenter annuellement un court bilan au conseil d'administration. • Mettre à jour le Plan d'action au besoin. • Ajuster progressivement les priorités et les indicateurs selon l'évolution de l'organisme.	Direction générale / CA	Annuellement	Bilan annuel déposé au CA; Plan d'action révisé, reconduit ou ajusté.